

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL A PROCEDURE SIMPLIFIEE **(N° 2017 G 136)**

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres International à procédure simplifiée pour :

« L'ACQUISITION DE POSTES DE SOUTIRAGE FIXES POUR PROTECTION CATHODIQUE ».

Conditions de participation :

Seuls les soumissionnaires justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

La caution bancaire provisoire d'un montant de **1.000 DT**.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-post ou remises directement au Bureau d'Ordre de la STEG/DPTG (contre décharge) au plus tard le **Mercredi 20 Décembre 2017 à 9H00** délai de rigueur au nom de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT DU GAZ
19, Rue Belhassen BEN CHAABANE - 1005 EL OMRANE – TUNISIE

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL A PROCEDURE SIMPLIFIEE N° 2017 G 136
ACQUISITION DE POSTES DE SOUTIRAGE FIXES
« A NE PAS OUVRIR »

Tout pli reçu après la date et heure limites de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre de la STEG/DPTG fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de 09H00 à 16H00 auprès de la Direction de la Production et du Transport du Gaz sise au 19, Rue Belhassen BEN CHAABANE - 1005 EL OMRANE – TUNISIE sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de soixante-dix (70DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et elle aura lieu le **Mercredi 20 Décembre 2017 à partir de 9H30** de la STEG/DPTG.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant 90 jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.